

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Suburban	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET		modèle CK 10906 (moteur V8-5,7L-4 / 6 places)	CH 0333 92

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
 Identification sur la plaquette du constructeur "Suburban CK 10906" et "CH 0333 92"
devant le No du châssis "G8EK16L.B."
 Plaquette constructeur dans le compartiment du moteur, à droite sur l'avant
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise
 Identification du moteur "57" à gauche, sur l'avant de la culasse (frappé par l'importateur)
 Importateur principal GENERAL MOTORS SUISSE SA, 2501 Bienne
 Véhicule homologué 1G8EK16L 2 BF 102 191

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, avec assistance hydraulique
 Transmission automatique + boîte complémentaire route/terrain
 Nombre de vitesses 3 x 2 Entraînement toutes roues *
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int.
assistance par dépression, sur toutes les roues
AR= limiteur, AV= soupape de dosage
 Frein auxiliaire circuits AV + AR du frein de service
 Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits par différence de pression, lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque CHEVROLET Type V8-5,7L4 (L)
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidissement eau Nombre cylindres 8
 Alésage 101,60 Course 88,39
 Cylindree 5730 CV-impôt 29,18
 Puissance en kW 121 à V/min 3800
 CV 165 (SAE-net)
 Bruit à l'arrêt 71 dB(A) à V/min 2850
 Silencieux l= 540x240x140 mm
 Mesure des gaz ECE-15/03, 0,4 % CO
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3 + 4 = D

Carosserie limousine
 Nombre de portes 4 + 1 Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité SAE-J-4c Rétroviseurs intérieur / gauche / droite
 Cale - Attelage -
 Antivol verrouillage de la direction

Poids	avant	arrière	total
	1140	1140	2280
Poids à vide	54	532	586
Charge utile	1194	1672	2866
Poids total	1633	1672	3084
Garantie fabr.	P235/75 R 15	P235/75 R 15	(Variantes +)
Dimens. pneus	R / 2,0	R / 2,2	voir
Ply/bars	1680	1760	remarques)
Charge	160	160	
pour V max			

Nombre de places t 6 av 3 centre ar 3
 Dimensions
 Longueur intérieur 2450 extérieur 5555 Empattements 3289
 Largeur 1500 2021 Essieu double av 1697 ar 1618
 Hauteur 950 1870 Voie av - ar -
 Porte à faux lat - Voies av - ar -
 av 1135 848 ar 1418
 ar 1135 1418 Braquage ø g 13400 d 13400

Garantie poids remorqueable avec frein 1814
 Garantie poids remorqueable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorqueable testé 1814
 Vitesse maximale selon le constructeur 158 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h
 Charge garantie sur le toit 136 kg

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Équipement	§)	ER (E) ou EPR (E) ou SB DOT H.. GUIDE 2A
Feux de route		HC (E) ou HCR (E) ou SB DOT H.. GUIDE 2A
Feux de croisement		A (E)
Feux de position		GUIDE IT SAE STIARP 1 73
Feux rouges		GUIDE IT SAE STIARP 1 73
Feux stop		GUIDE IT SAE STIARP 1 73
Clignoteurs	av	1 (E) AV ar voir feux rouges
Catadioptres	av	AV + AR ar SAE A.. DOT
Feux de gabarit	av	ar oui
Feux complémentaires		2 SB DOT H.. GUIDE 1A (si avec Sealed Beam)
Eclairage plaque		1/séparé
Essuie-glace		2/balais avec 2 lavage-glace
Avertisseurs		DELCO RENVY A+F ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET	Suburban	
Homologation			
N°	CH	0333 92	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	2280	Carburant	B
Charge utile	586	CV-impôt	29,18
Poids total	2866	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

* Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.

+ Variante de pneus : LR 78 - 15 C AV 1660 (2,0) AR 1785 (2,3) V-max. varie selon la marque, minimum exigé 160 km/h

Jantes : 6 x 15 acier voies AV 1697 mm AR 1618 mm
 7 x 15 alliage léger 1715 mm 1636 mm
 8 x 15 acier 1730 mm 1651 mm.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit sont transformés en clignoteurs;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux homologués E;
- les ampoules d'origine des feux stop/feux rouges et des clignoteurs AR sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 W;
(un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les catadioptres d'origine non-étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- la sortie de l'échappement est conduite jusqu'à 45° vers la gauche;
- des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

Lieu et date de l'homologation Studen, 16.02.81

Service fédéral d'homologation